



Simplifiez vos échanges internationaux !

Noyon vous accompagne lors de vos expéditions, à l'import comme à l'export, grâce à son réseau de 120 agences dans le monde.

Nos compétences en tant que commissionnaire en douane et de transitaire, permet de mieux maîtriser et d'optimiser vos flux extracommunautaires.

Notre équipe est à vos côtés pour vous conseiller en matière d'incoterms, types de transport (route, rail, maritime, et aérien), crédits documentaires, matières dangereuses & assurances.

Vos envois peuvent s'effectuer en lots partiels et complets.

Commissionnaire agréé en douane certifié OEA

Un interlocuteur spécialisé effectue les formalités administratives Import/Export :

- Déclarations en douane
- Coopération et partenariat avec l'administration des douanes
- Rattachement au système Conex
- Maîtrise des réglementations douanières
- Déclarations d'échanges de biens
- Entrepôt sous douane



Certificat OEA
n°FR0000479

Transport aérien – Agent agréé IATA

- Rédaction des lettres de transports aériens (AWB)
- Navette aéroportuaire quotidienne
- Partenariat avec les plus grandes compagnies aériennes et agents
- Gestion de vos expéditions et importations en vols directs ou avec transit
- Maîtrise des crédits documentaires
- Tous types de livraisons selon l'incoterm choisi par vos soins



Agrément
20-4 7947

Transport maritime

- Gestion de vos expéditions en conteneurs complets (FCL), groupage (LCL), conventionnel, en Roll on Roll Off (RoRo) au départ ou à l'arrivée des différents ports européens
- Choix et positionnement de conteneurs (TC 20' dry, 40' dry, Open Top, Flat, ...)
- Collaboration avec les compagnies maritimes
- Etablissement des connaissements maritimes
- Maîtrise des crédits documentaires
- Tous types de livraisons selon l'incoterm choisi par vos soins

